

McKenna, Neil

De : *
Envoyé : Lundi 4 mai 2020 11 h 55
Caron, Zoe
Stickney, Matt
Objet : Réf. : Annonce relative à l'agriculture – Détails et contexte

D'accord. Ce serait bien de pouvoir fournir quelques dollars, mais je ne suis tout simplement pas certaine que nous puissions nous engager à « augmenter les EPI dans l'ensemble du secteur » en faisant l'acquisition d'EPI dès maintenant pour eux. Je pense donc que nous devons faire attention à la façon dont nous communiquerons cet élément. Je sais que le ministre Bibeau est très enthousiaste. Je me trompe peut-être.

De plus, le premier ministre vient d'être interrogé au sujet de Cargill et du rôle du gouvernement du Canada pour ce qui est d'assurer la sécurité des travailleurs, car une grande partie de cette responsabilité relève de la province, mais nous devons jouer un certain rôle.

Il a parlé des inspecteurs de l'ACIA et a également ajouté que le gouvernement du Canada a un rôle à jouer lorsqu'il s'agit de s'assurer qu'il y a un approvisionnement suffisant d'EPI pour les travailleurs du secteur. ./

De : Caron, Zoe <Zoe.Caron@pmo-cpm.gc.ca>
Envoyé : Lundi 4 mai 2020 11 h 35
À : Kim, Sabrina <Sabrina.Kim@pmo-cpm.gc.ca>
CC : Stickney, Matt <Matt.Stickney@pmo-cpm.gc.ca>
Objet : Réf. : Annonce relative à l'agriculture – Détails et contexte

En fait, c'est le ministre Morneau qui l'a dit, pas la ministre Bibeau.

De : Kim, Sabrina <Sabrina.Kim@pmo-cpm.gc.ca>
Envoyé : 4 mai 2020 11 h 17
À : Caron, Zoe <Zoe.Caron@pmo-cpm.gc.ca>
CC : Stickney, Matt <Matt.Stickney@pmo-cpm.gc.ca>
Objet : Tr. : Annonce relative à l'agriculture – Détails et contexte

Bonjour!

En ce qui concerne « l'augmentation des EPI dans l'ensemble du secteur », je pense que le mieux que nous puissions faire, c'est probablement... « Nous savons que les gens de ce secteur ont besoin d'obtenir plus d'EPI et une partie du montant que nous annonçons les aidera à couvrir les coûts associés à l'achat d'EPI (ce qui correspond à ce que vous avez dit dans la petite description et qui, d'après ce que je comprends, est toujours à confirmer!). »

Mais assurons-nous que la ministre Bibeau ne retourne pas dire au secteur que nous « augmentons » son approvisionnement en EPI en achetant et en distribuant physiquement des fournitures pour ce dernier. Je peux travailler avec son équipe des communications sur cette question une fois que les détails seront finalisés.

Si nous allons trop loin avec le point 5, nous risquons de susciter des attentes trop élevées et d'assumer la responsabilité de quelque chose que nous ne pouvons pas assumer en ce moment.

Sabrina Kim

Début du message transféré :

De : "Caron, Zoe" <Zoe.Caron@pmo-cpm.gc.ca>

Date : 4 mai 2020 à 10 h 44 m 34 s HAE

À : "MacKendrick, Andrew" <Andrew.MacKendrick@pnno-cpm.gc.ca>, "Kim, Sabrina" <Sabrina.Kim@pmo-cpm.gc.ca>, "Lund, Parker" <Parkeriund@pmo-cpm.gc.ca>, "Cesvet, Gabrielle" <Gabrielle.Cesvet@pmo-cpm.gc.ca>, "Krizus, Astrid" <Astrid.Krizus@pmo-cpm.gc.ca>, "Trogen, Emily" <Emily.Trogen@pmo-cpm.gc.ca>, "Robinson, Johanna" <Johanna.Robinson@pmo-cpm.gc.ca> **Cc :** "Ahmad, Cameron" <Cameron.Ahmad@pmo-cpm.gc.ca>, "Deagle, Jordan" <Jordan.Deagle@pmo-cpm.gc.ca>, "Surkes, Marci" <Marci.Surkes@pmo-cpri.gc.ca>, "Theis, Rick" <Rick.Theis@pmo-cpm.gc.ca>

Objet : Annonce relative à l'agriculture – Détails et contexte

Bonjour, membres de l'équipe des communications!

Les détails de l'annonce du ministère de l'Agriculture sont en cours de finalisation, et le PM doit encore être informé, mais voici le scénario le plus probable pour que vous puissiez commencer à rédiger les documents :

1. Financement pour les transformateurs d'aliments (77,5 millions de dollars)
2. Aide financière débloquée pour les transformateurs de bovins et de porcs et d'autres intervenants (125 millions de dollars)
3. Achat des aliments excédentaires et distribution de ces derniers à ceux qui en ont besoin (30 millions de dollars)
4. Augmentation de la limite de crédit de la Commission canadienne du lait (de 200 millions de dollars)
5. Engagement à augmenter les EPI dans l'ensemble du secteur
6. Appel aux provinces afin qu'elles permettent que les pénuries de main-d'œuvre soient traitées comme un risque admissible pour Agri-protection

Détails ci-dessous.
Zoe

1. Financement pour les transformateurs d'aliments (77,5 millions de dollars)

C'est la partie que nous n'avons pas divulguée il y a une semaine ou deux.

Les fonds serviront à :

- accéder à davantage d'EPI;
- s'adapter aux protocoles de santé;
- garder et nourrir le bétail pendant de longues périodes pour étendre les lignes d'abattage (cette phrase doit être mieux formulée...);
- moderniser et automatiser des usines de transformation et des installations d'équipement;
- appuyer les mesures de distanciation sociale;
- accroître la capacité;
- répondre aux nouvelles pressions découlant de la COVID-19.

2. Aide financière débloquée du fonds du Programme d'aide aux agriculteurs en cas de catastrophe (125 millions de dollars)

Il s'agit d'un fonds de 125 millions de dollars destiné à l'aide en cas de catastrophe. Le Cabinet a approuvé les pouvoirs de la ministre Bibeau de prendre ces fonds et de les investir dans le programme Agri-relance. Grâce à ces pouvoirs, la ministre Bibeau fera ce qui suit :

- Désigner la COVID-19 comme catastrophe extraordinaire et accéder aux 125 millions de dollars qui se trouvent actuellement dans le fonds du Programme d'aide aux agriculteurs en cas de catastrophe;
- Créer, avec ces fonds, deux programmes de marchés réservés (50 millions de dollars pour le bœuf et 50 millions de dollars pour le porc). Le Canada a fait la même chose pour lutter contre la maladie de la vache folle. Les fonds aideraient les transformateurs de bœuf et de porc à gérer le retard dans la transformation de la viande. Cela comprend les coûts supplémentaires des aliments ou les coûts de destruction et d'élimination des animaux excédentaires;
- Assouplir le programme Agri-relance. Habituellement, le Canada et les provinces et territoires partagent les coûts du programme Agri-relance selon un ratio de 60:40. Les nouveaux pouvoirs permettraient au Canada de fournir sa part de 60 %, sans exiger que la province paie sa part;
- À confirmer : Nous serons également disposés à élargir ce fonds au besoin.
- À confirmer : Ce fonds s'appliquera à la fois aux transformateurs ET aux producteurs.

Renseignements généraux sur la transformation du bœuf et du porc et les effets d'entraînement sur les producteurs de bovins et porcins :

La transformation du bœuf fonctionne à 45 % de sa capacité, et celle du porc à 80 %. Les usines de transformation de la viande ferment temporairement ou pour de longues périodes, ou fonctionnent à capacité réduite pour respecter les normes de santé et de sécurité, protéger les travailleurs et composer avec l'absentéisme. Nous prévoyons que ce problème prendra de l'ampleur au cours des prochaines semaines et qu'il pourrait réduire la disponibilité des produits, ce qui ferait augmenter les prix pour les consommateurs.

Pour ceux qui élèvent des vaches et des porcs, il y a un arriéré d'animaux, et ils devront peut-être bientôt abattre sans cruauté l'arriéré. (Les porcs seront trop gros pour les machines de transformation, et les vaches peuvent être gardées plus longtemps, mais finiront par atteindre un point où les coûts de production deviennent plus élevés que les revenus.) L'assurance ne couvre pas cette augmentation des coûts. Dans les provinces où l'assurance couvre ces frais, les primes sont trop élevées et il n'y a pas de participation aux programmes d'assurance.

3. Achat des aliments excédentaires et distribution de ces derniers à ceux qui en ont besoin (30 millions de dollars)

Nous lancerons un programme d'achat des aliments excédentaires. Le gouvernement du Canada appuierait l'achat d'une partie des produits excédentaires (p. ex. pommes de terre, produits laitiers et volaille) pour distribution directe ou indirecte aux organisations qui luttent contre l'insécurité alimentaire. Il s'agirait d'un programme temporaire pour aider à gérer les aliments excédentaires existants, à les redistribuer vers les organismes qui luttent contre l'insécurité alimentaire et à faire en sorte que ces produits excédentaires ne soient pas gaspillés.

Contexte : Les restaurants et les cafés utilisent beaucoup de pommes de terre, de lait et de beurre. Avec un nombre si élevé de fermetures, il y a une surproduction de ces produits. Partout au Canada et aux États-Unis, des millions de litres de lait sont déversés, et il y a un surplus de 1,2 million de tonnes de pommes de terre. C'est un malheureux gaspillage d'aliments et c'est aussi une perte de revenus pour ces producteurs. On fait des

dons aux banques alimentaires, mais on n'a pas la capacité de faire face à la pleine quantité d'aliments excédentaires. À cette fin, la ministre Bibeau propose ce qui suit :

4. Augmentation de la capacité d'emprunt de la Commission canadienne du lait (de 200 millions de dollars)

À confirmer si cet élément doit être inclus dans l'annonce puisqu'il s'agit d'une mesure législative, et nous devons mettre en place cette stratégie avant de l'annoncer.

Cela ferait passer la marge de crédit de la CCL de 300 millions de dollars à 500 millions de dollars. La CCL a des programmes de stockage pour aider l'industrie à équilibrer les variations de l'offre et de la demande. Elle a acheté du beurre et du fromage pour atténuer le déversement du lait, mais elle s'attend à atteindre sa limite de dépenses au début de juin dans le meilleur des cas.

Pour accroître la capacité d'emprunt de la CCL, nous apporterions un changement législatif en modifiant la *Loi sur la Commission canadienne du lait* afin d'augmenter la limite de crédit et de veiller à ce que ce changement s'applique déjà à l'exercice en cours (se terminant le 31 juillet 2020). Cela permettrait à la CCL d'acheter et d'entreposer du beurre et du fromage supplémentaires auprès des transformateurs en vertu d'un engagement contractuel selon lequel ils rachèteront le fromage au même prix, à une date ultérieure où il pourra être commercialisé.

5. Engagement à augmenter les EPI dans l'ensemble du secteur

Les détails restent à confirmer, mais les 77,5 millions ci-dessus peuvent être utilisés à cette fin – et nous avons aussi un groupe de travail spécial qui se concentre sur cette question en ce moment. C'est une grande priorité.

6. Appel aux provinces afin qu'elles permettent que les pénuries de main-d'œuvre soient traitées comme un risque admissible pour Agri-protection

Une solution possible réside dans les pouvoirs existants de la ministre Bibeau, mais elle exige l'approbation des provinces. Des discussions sont en cours.

Flexibilités du programme Agri-protection pour le secteur horticole (pouvoirs existants) : L'actuel programme Agri-protection est un programme à frais partagés FPT selon un ratio de 60:40 qui verse des paiements d'assurance-récolte en cas de perte de production attribuable à un certain nombre de facteurs. Les provinces administrent Agri-protection, alors la ministre Bibeau propose que le gouvernement fédéral demande aux provinces de permettre que la main-d'œuvre insuffisante soit traitée comme un risque admissible, et ce, de façon ponctuelle pour la présente campagne agricole.